

# **COMMISSION PERMANENTE**

REUNION DU 28 SEPTEMBRE 2022

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**RINNUVILLAMENTU DI U SPAZIU NUMERICU DI**  
**TRAVAGLIU LEIA PÈ U PERIUDU 2023-2027 - PRUGETTU**  
**ENT LEIA FASA 4**

**RENOUVELLEMENT DE L'ESPACE NUMÉRIQUE DE**  
**TRAVAIL LEIA POUR LA PÉRIODE 2023-2027 - PROJET**  
**ENT LEIA PHASE 4**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale  
et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

### Objet du présent rapport

Le présent rapport a pour objet de procéder au renouvellement de l'Espace Numérique de Travail LEAI pour l'ensemble des lycées et collèges de Corse pour la période 2023-2027.

Ce projet est baptisé ENT LEIA Phase 4.

LEIA est l'Espace Numérique de Travail des Collèges et des Lycées de Corse mis en œuvre par la Collectivité de Corse depuis 2010.

Cette plateforme de services numériques offre à la communauté éducative un ensemble intégré de services sécurisés, accessibles à distance depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone.

Les services proposés concernent les domaines de la pédagogie, de la vie scolaire, de l'organisation des établissements, de l'administration et des relations avec les familles.

Cette plateforme est désormais généralisée à l'ensemble des 50 lycées et collèges insulaires.

### Contexte du présent rapport

Ce projet s'inscrit en continuité des délibérations de l'Assemblée de Corse :

- N° 09/253 AC du 14 décembre 2009 autorisant le Président du Conseil exécutif de Corse à signer et exécuter le marché relatif à la mise en œuvre de l'Espace Numérique de Travail (ENT) de Corse ;
- N° 14/066 AC du 5 juin 2014 approuvant le lancement des opérations relatives au renouvellement de l'ENT LEIA pour la période 2015-2020 ;
- N° 18/454 AC du 29 novembre 2018 autorisant la mise en œuvre de l'Espace Numérique de Travail LEIA puis son renouvellement sur la période 2019-2023.

Ce rapport s'inscrit également dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse, Smart Isula au titre la piste d'action numéro 50 « Généraliser les Espaces Numériques de Travail de l'école à l'université ».

Jusqu'au 13 juin 2023, l'entreprise It's Learning, attributaire du marché pour la période 2019-2023, exploite la plateforme.

Le présent rapport consiste à procéder au renouvellement de ce marché relatif à l'ENT LEIA pour une période de 4 années à compter de la fin du marché actuel.

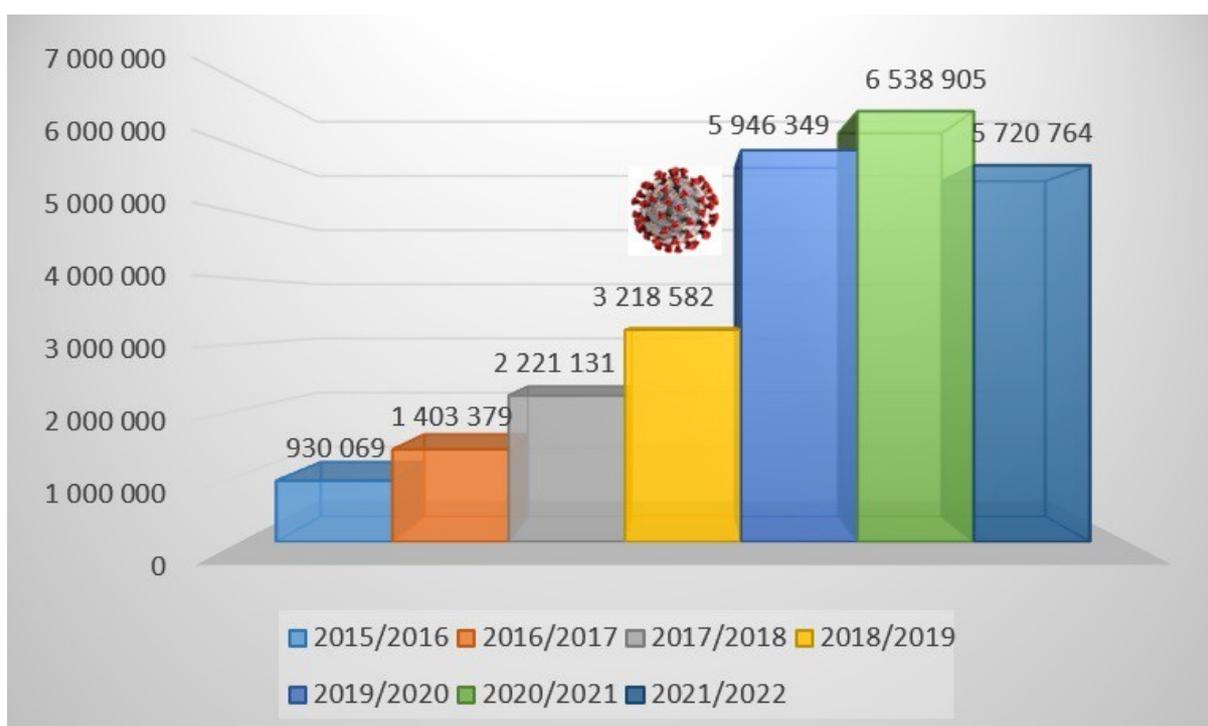
### Bilan statistique de l'ENT LEIA sur la période 2019-2023

Le dernier bilan détaillé des statistiques d'usage de l'ENT LEIA figure en Annexe 1 du présent rapport.

#### Rappel des chiffres clés de l'utilisation de LEIA sur la période 2019-2023

Chiffres clés	Valeurs
Nombre total de Collèges et Lycées insulaires dotés de l'ENT	50 (soit 100%)
Nombre de comptes utilisateurs créés dans l'ENT (élèves, enseignants, parents, etc.)	92 022
Total des connexions sur l'année scolaire 2020-2021	6,5 Millions
Evolution des connexions de mars à mai 2020 (premier confinement)	x3
Evolution du nombre total de connexion annuelle depuis la crise	x2
Total des connexions depuis la rentrée scolaire 2015-2016	23 Millions

#### Evolution du nombre de connexions à LEIA par année scolaire depuis septembre 2015



### **Eléments d'information sur le marché en cours (ENT LEIA Phase 3)**

Le marché en cours relatif à l'ENT LEIA Phase 3 est confié à la société It's Learning pour un montant estimé de 900 000 euros HT, soit 1 080 000 euros TTC.

Il dispose d'un cofinancement au titre de l'axe 2 du FEDER 2014-2020 à hauteur de 50 % soit 450 000 euros maximum.

La consommation du marché se décompose comme suit :

- Montant estimé au lancement de la procédure : 900 000 euros HT, soit 1 080 000 euros TTC ;
- Montant actuellement commandé : 563 257 euros TTC ;
- Montant prévisionnel des commandes supplémentaires d'ici la fin du marché est de 122 100 euros TTC ;
- L'estimation de consommation à la fin du marché sera de l'ordre de 690 000 euros TTC.

### **Le projet ENT LEIA Phase 4 pour la période 2023-2027**

Le projet ENT LEIA Phase 4 propose de poursuivre et de renforcer la démarche pour quatre nouvelles années scolaires sur la période allant de juin 2023 à juin 2027.

Les principaux objectifs de l'ENT LEIA Phase 4 sont les suivants :

- Assurer la continuité de service pour les usagers de l'ENT LEIA ;
- Enrichir les fonctionnalités de l'ENT LEIA et renforcer l'offre de services et de ressources ;
- Assurer un accompagnement personnalisé de la communauté éducatives au plus près de leurs besoins ;
- Renforcer le rôle de l'ENT LEIA dans l'orientation et la pré-inscription pour les études supérieures (ex : lien avec les cursus universitaires) ;
- Renforcer la sécurité et la protection des données.
- 

### ***Plan de financement prévisionnel***

Le plan de financement a été élaboré à partir des dépenses consenties sur les précédentes phases de LEIA, notamment la Phase 3 (2019-2023).

Sur cette base le périmètre financier du projet est estimé, pour une période de 4 ans, à 833 333,33 euros HT, soit 1 000 000 euros TTC.

Le plan prévisionnel de consommation des CP est le suivant :

<b>Année</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>
CP en euros TTC	125 000	250 000	250 000	250 000	250 000

Comme pour la phase 3, le projet ENT LEIA Phase 4 fera l'objet d'une demande de financement au PO FEDER 2021-2027 à hauteur de 50 % des dépenses HT.

### **Plan de financement proposé**

Coût total	Répartition	
833 333,33 euros HT, soit 1 000 000 TTC	50 % de subvention au titre du FEDER 21-27 (sur le montant HT des dépenses)	50 % d'autofinancement

### ***Éléments budgétaires***

Afin de financer cette opération, les crédits seront programmés sur le budget de la Collectivité de Corse lors du Budget Supplémentaire 2022.

Une autorisation de programme de 1 000 000 euros correspondant à l'opération ENT LEIA Phase 4, soit la période 2023-2027, a en effet été inscrite au BS 2022 ainsi que l'affectation correspondante.

La nouvelle AP sera donc répartie de la manière suivante :

### **Origine BS 2022 - Section Investissement - Programme 1212**

<b>Montant Disponible</b>	<b>1 000 000 euros</b>
<b>Montant à affecter</b>	
Projet ENT LEIA Phase 4	1 000 000 euros
<b>Disponible à nouveau</b>	<b>0,00 euros</b>

### ***Calendrier Prévisionnel***

Le planning ci-dessous décompose les opérations relatives au projet ENT LEIA Phase 4. Le lancement d'un marché européen à bons de commande d'une durée de 4 ans est envisagé selon l'échéancier suivant :

- **Août - Septembre 2022** : Rédaction du CCTP et échanges préalables entre la DTAN et la Direction de la Commande Publique visant à préparer toutes les pièces du marché ;
- **Fin septembre 2022** : Approbation de l'Assemblée de Corse à renouveler la démarche ENT LEIA sur la période 2023-2027 et approbation du Budget Supplémentaire comprenant l'inscription d'une AP de 1 000 000 euros TTC ;
- **Octobre 2022 - Janvier 2023** : Lancement de la procédure de marché public ;
- **Février 2023** : Ouverture des plis et analyse des candidatures et des offres ;
- **Mars 2023** : Notification du marché.
- **Avril - Mai 2023** : Préparation des opérations de basculement de la Phase 3 à la Phase 4.
- **13 juin 2023** : Mise en œuvre opérationnelle de la plateforme LEIA Phase 4 ;
- **Juin 2023 - Juin 2024** : Mise en œuvre pour l'année scolaire n° 1 ;
- **Juin 2024 - Juin 2025** : Mise en œuvre pour l'année scolaire n° 2 ;
- **Juin 2025 - Juin 2026** : Mise en œuvre pour l'année scolaire n° 3 ;
- **Juin 2026 - Juin 2027** : Mise en œuvre pour l'année scolaire n° 4.

## **Conclusion**

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée de Corse :

- D'approuver le présent rapport ;
- D'approuver le lancement et le plan de financement de l'opération « ENT LEIA Phase 4 » ;
- D'autoriser le Président Conseil exécutif de Corse à passer tous les actes et à préparer, lancer et signer, les marchés nécessaires ;
- D'autoriser le Président Conseil exécutif de Corse à effectuer les demandes de cofinancement prévues au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.